



ACTIF (en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	108	79
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	304	193
. A vue		
. A terme	304	193
3.Créances sur la clientèle	53 782	19 051
. Crédits à la consommation	388	686
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	2 423	2 707
. Autres crédits	50 970	15 657
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		
6.Autres actifs	81 194	182 795
7.Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8.Titres de participation et emplois assimilés	17 534	17 534
9.Créances subordonnées		
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location	11 744 139	12 657 714
11.Immobilisations incorporelles	1 942	4 111
12.Immobilisations corporelles	143 046	140 615
Total de l'Actif	12 042 049	13 022 093

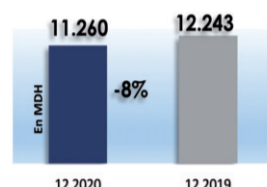
PASSIF (en milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 354 801	6 550 899
. A vue	588 999	1 181 671
. A terme	5 765 802	5 369 228
3.Dépôts de la clientèle	97 104	125 198
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	97 104	125 198
4.Titres de créance émis	4 077 884	4 913 437
. Titres de créance négociables	4 077 884	4 913 437
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	435 294	389 001
6.Provisions pour risques et charges	155 875	117 500
7.Provisions réglementées		
8.Subvent°, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9.Dettes subordonnées		
10.Ecarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital	415 158	415 158
12.Capital	138 418	138 418
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	303 273	265 863
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	64 241	106 619
Total du Passif	12 042 049	13 022 093



COMMUNICATION FINANCIERE

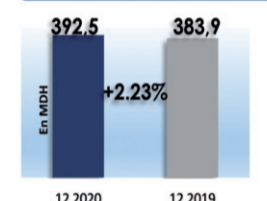
Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail « MAGHREBAIL », réuni le 17 Mars 2021 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2020 après avis sans réserve des Commissaires aux Comptes Fidaroc Grant Thornton et KPMG.



Au titre de l'année 2020, l'encours net comptable de Maghrebail ressort à 11.260 millions de dirhams en baisse de 8% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette diminution a été impactée par le recul de l'encours du crédit-bail mobilier de 9.05% et de l'encours du crédit-bail immobilier de 6.74%.

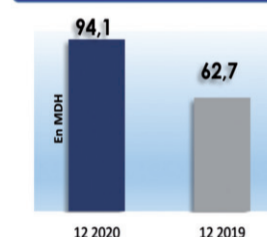
Maghrebail maintient sa position d'acteur majeur dans le secteur du leasing au Maroc, avec une part de marché encours de 24.2%.

PRODUIT NET



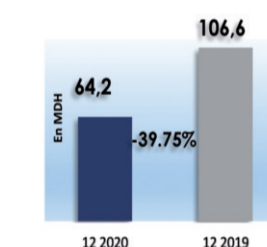
Le chiffre d'affaires s'établit à 3.503 millions de dirhams hors taxes à fin Décembre 2020, en baisse de 3.42%, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Après une baisse des amortissements de 2.8% et des frais financiers de 6.4%, le produit net au 31/12/2020 ressort à 392,4 millions de dirhams en augmentation de 2.23% par rapport à fin décembre 2019. Les charges générales d'exploitation ressortent à 86,3 millions de dirhams après 86,5 millions de dirhams un an plus tôt.

DOTATIONS AUX PROVISIONS DES CREANCES EN SOUFFRANCES



Les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance au 31/12/2020 s'établissent à 94,1 millions de dirhams Vs 62,7 millions de dirhams en 2019. Dans ces conditions, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 86,98% au titre de l'exercice 2020.

RESULTAT NET



Après une PRG dédiée COVID de 33,3 millions de dirhams, le résultat net au 31/12/2020 est de 64,241 millions de dirhams en diminution de 39.75% par rapport à fin décembre 2019.

MAGHREBAIL a réussi à atténuer l'impact de la crise sanitaire et économique sur ses fondamentaux et fait preuve d'un haut niveau de résilience.

Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 30 dirhams par action.

SA au capital de 138.418.200DH Siège social : 45, boulevard Moulay Youssef, Casablanca 2000 Téléphone 0522486500

HORS BILAN (en milliers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES	626 405	767 059
1.Engag. de financement donnés en faveur d'étab. de crédit et assimilés	8 002	18 488
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	618 403	748 570
3.Engag. de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1 215 769	1 501 463
7.Engag. de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engag. de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 215 769	1 501 463
9.Engag.de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGE (en milliers de dirhams)

	31/12/2020	31/12/2019		265 494	205 647
I.PRODUITS D'EXPLOITATION	3 645 920	3 771 121	V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES		
1.Intérêts et produits assimilés sur opérat° avec les établissements de crédit			20.Dotations aux provisions pour créances en souffrance	222 318	175 647
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	502	966	21.Pertes sur créances irrécouvrables	4 801	
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance			22.Autres dotations aux provisions	38 375	30 000
4.Produits sur titres de propriété	1 142	3 327	VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	70 549	106 965
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 642 255	3 766 428	23.Reprises de provisions pour créances en souffrance	70 549	106 965
6.Commissions sur prestations de service	567	401	24.Récupérations sur créances amorties		
7.Autres produits	1 454		25.Autres reprises de provisions		
II.CHARGES D'EXPLOITATION	3 253 449	3 387 226	VII.RESULTAT COURANT	115 245	200 671
8.Intérêts et charges assimilées sur opérat° avec les établissements de crédit	228 559	284 328	26.Produits non courants	744	6 273
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle			27.Charges non courantes	14 433	27 698
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	141 360	112 354	VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	101 557	179 247
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail	2 878 289	2 986 306	28.Impôts sur les résultats	37 315	72 628
12.Autres charges bancaires	5 241	4 237	IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	64 241	106 619
III.PRODUIT NET	392 472	383 896	TOTAL PRODUITS	3 723 175	3 889 428
13.Produits d'exploitation non bancaire	5 961	5 068	TOTAL CHARGES	3 658 934	3 782 809
14.Charges d'exploitation non bancaire	1 934	3 102	RESULTAT NET	64 241	106 619
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	86 310	86 509			
15.Charges de personnel	38 152	37 161			
16.Impôts et taxes	1 869	1 600			
17.Charges externes	38 047	40 702			
18.Autres charges générales d'exploitation	3 492	2 181			
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 750	4 865			

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



7 Boulevard Othman Sleyem
20160 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
MAGHREBAIL S.A.
45, Boulevard Moulay Youssef
CASABLANCA.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société MAGHREBAIL S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 921.090 dont un bénéfice net de KMAD 64.241. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 17 mars 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société MAGHREBAIL S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur le contenu des états A2 et B14 exposant les dérogations appliquées dans le cadre de la crise liée au Covid-19, et leurs impacts sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose MAGHREBAIL à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. MAGHREBAIL constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

L'évaluation de ces provisions, déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, requiert une part de jugement de la Direction notamment en matière d'identification des créances présentant des indices de souffrance et d'évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2020, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, MAGHREBAIL a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2020, l'encours net des immobilisations données en Crédit-bail s'élève à MMAD 11.744, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.195.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en Crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Réponse d'audit :

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par MAGHREBAIL et pris connaissance des principales conclusions du dispositif de gouvernance des risques de la société.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Revoir la classification des créances relatives aux immobilisations données en crédit-bail ;
- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.
- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;



11, Avenue Bir Kacem Souissi
10170 Rabat
Maroc

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité

de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous n'avons pas d'observations à formuler au terme de ces vérifications.

Casablanca, le 25 Mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
Intégrations
7 Bd Othman Sleyem - Casablanca
Tél: 05 22 54 48 09 / Fax: 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

KPMG

KPMG
11, Avenue Bir Kacem Souissi - Rabat
Téléphone: 05 37 02 (8 06)
05 37 37 11
05 37 52 00 00 01

Abderrazzak Mzougui
Associé

Pour accéder au RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020 :

<https://www.maghrebail.ma/publication/2021/RAPPORT%20FINANCIER%20ANNUEL%202020.pdf>

